

Accord pour la consultation des informations contenues dans le dossier MDPH « ViaTrajectoire »

La MDPH décide de l'orientation des personnes en situation de handicap vers les Etablissements et services médicosociaux du territoire.

Cette orientation est communiquée aux établissements par voie informatique, dans une application appelée « ViaTrajectoire ».

Les établissements doivent pouvoir consulter ces informations pour construire l'accompagnement le plus adapté à votre enfant.

Pour accéder à l'ensemble des informations contenues dans « ViaTrajectoire », l'ABSA doit recueillir, au préalable, l'accord des personnes accueillies ou de leurs représentants. C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous et de nous le retourner soit par courrier (SESSAD de l'ABSA – A l'attention du secrétariat - 13 Chemin de Moulins 86800 SEVRES-ANXAUMONT) soit par mail (sessad-isp@absa86.org) soit de le remettre en main propre par votre enfant à l'accueil du SESSAD.

Coupon à remettre¹

Nous, soussignés²

Monsieur..... et Madame.....

Responsables légaux de l'enfant :

Nom : Prénom :

☐ Déclarons autoriser l'ABSA à consulter et recueillir les informations complémentaires présentes dans « ViaTrajectoire ».

☐ Ne souhaitons pas autoriser l'ABSA à consulter et recueillir les informations complémentaires présentes dans « ViaTrajectoire ».

Date :

Signatures : père mère RL/tutelle (préciser merci)

¹ Cocher la case de votre choix ou rayer la mention inutile

² Indiquer les noms et prénoms des deux parents ou ceux du tuteur